Formation à la Production théâtrale

PAR COMPAGNONNAGE

Photo : Michaël Inzillo

Créer l'ensemble des voies qui fonde un projet théâtral et ses publics

théâtre & publics

Un projet engagé
Une formation innovante
Un dispositif d'insertion professionnelle

TABLE DES MATIÈRES

Introduction **05**

Nécessité **06**

Finalité **08**

Atout **09**

La production théâtrale : quels métiers ? **10**

Descriptifs des compétences fondamentales aux métiers de la production **11**
Le projet 11
L'équipe - l'environnement 12
L'entreprise théâtrale 13

Le compagnonnage : mode d'emploi **14**

Le dispositif de formation **15**
Un dispositif non linéaire articulé autour de trois sphères de compétences 16
Une durée de formation flexible 17
Un système de validations progressives 17

Organisation des enseignements **18**
Sas d'entrée 18
Modules théoriques et techniques – Sphère information 18
Activités et ateliers de pratique appliquée – Sphère action 19
Activités et ateliers éthiques et de professionnalisation — Sphère interactions 20

Équipe et encadrement pédagogique **21**

Accès à la formation **22**
Les prérequis 22
Les candidatures 22
Modalités de recrutement, dossier de candidature et procédure d'inscription 22

Coût de la formation **24**

Annexes **25**

Photo de couverture : Michaël Inzillo michaelinzillo@yahoo.fr http://www.michaelinzillo.com

INTRODUCTION

Vous venez de marquer votre intérêt pour la Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage, mais plusieurs questions restent encore sans réponses. Ce dossier a pour premier objectif de vous en apporter un maximum.

Dans le 1er chapitre *Nécessité* vous trouverez les raisons pour lesquelles *Théâtre & Publics* a décidé, après plusieurs années de pratiques, de recherches, de constats et d'analyses, de mettre en œuvre cette formation. Il vous permettra également de juger de la qualité et du sérieux de nos connaissances en matière de pratiques et de réalités du champ théâtral professionnel.

Le chapitre consacré à la *Finalité* de la formation vous présente les 3 grands objectifs que nous visons à atteindre avec vous au terme du processus d'acquisition des 15 compétences jugées nécessaires à la pratique de la production théâtrale, au sens où l'entend *Théâtre & Publics*. Vous les trouverez développées en détail dans le cinquième chapitre consacré au *Descriptif des compétences fondamentales aux métiers de la production*.

Ce dispositif de formation est innovant dans la mesure où il comporte des spécificités d'ordre conceptuel, organisationnel et professionnel qui le distingue des autres formations de ce type. Vous pourrez vous en rendre compte rapidement dans le chapitre consacré aux *Atouts* de notre formation.

Vous pourrez mesurer et évaluer, à travers le chapitre consacré à *La production théâtrale : quels métiers ?* l'originalité, mais aussi l'amplitude et les différentes facettes de ces pratiques liées à la production théâtrale. Vous trouverez également notre définition spécifique de la production et, ce faisant, les fondements éthiques qui sous-tendent ce métier en devenir de reconnaissance.

Dans les chapitres suivants, vous pourrez mieux comprendre ce qu'est *Le compagnonnage* et son *mode d'emploi* ; en quoi il est spécifique en matière de transmission de savoirs et de compétences ; en quoi il est le mode adéquat pour devenir un producteur de théâtre professionnel. Vous découvrirez également le *Dispositif de formation* que nous avons mis en place pour cadrer les enseignements.

Les autres chapitres vous donneront les détails sur les modalités concrètes de l'*Organisation des enseignements* ; sur l'*Équipe et l'Encadrement pédagogique* ; sur l'*Accès à la formation* en termes de voies, de prérequis, de dépôt de dossiers de candidature ; ainsi que sur le *Coût de la formation.*
Vous trouverez en annexes les *C.V. des membres du comité d'accompagnement pédagogique* ainsi que *Les Partenaires professionnels*.

Enfin, le deuxième objectif de ce dossier est de présenter les termes de l'engagement réciproque que nous devrons conclure pour garantir le bon déroulement de ce processus.

Olivier Parfondry
Responsable de la direction pédagogique

NÉCESSITE

Théâtre & Publics a organisé, depuis 1993, une formation qualifiante dans le cadre des programmes d'insertion soutenus par la Communauté française et jusqu'en 2007 par le Fonds Social Européen. Cette formation s'inscrivait au carrefour des pédagogies de l'art dramatique et des premières années de vie professionnelle. À ce jour, quelque 250 stagiaires issus des cinq formations supérieures de théâtre de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont suivi des parcours d'insertion professionnelle qui les ont amenés à rencontrer la plupart des publics de notre Fédération, mais aussi des publics néerlandophones, français, européens, voire de l'ensemble des continents.

Fort de cette expertise, construite à partir de et sur le terrain, *Théâtre & Publics* a mené des études[1] sur les trajectoires professionnelles de ses anciens stagiaires ; des entretiens ont été réalisés afin d'évaluer les difficultés rencontrées au-delà des formations d'insertion. Des questions nouvelles sont apparues : elles tournent toutes autour des aspects de production des projets artistiques ; principalement autour de leur encadrement méthodologique, d'une coordination des projets et d'un soutien logistique avant, pendant et après les productions isolées.

Les premières études des pratiques de production ont permis de mettre en avant trois « sphères » qui interagissent. La première concerne les « objets » qui vont être mobilisés (les œuvres artistiques, les publics, les acteurs, le producteur, les pouvoirs publics et le monde dans lequel s'inscrivent tous ces objets). La deuxième sphère désigne les « compétences » nécessaires pour agir sur ces objets et le positionnement éthique que ces actions impliquent. La troisième désigne l'ensemble des « savoirs » qui peuvent participer à ce positionnement éthique. Ces trois sphères concourent à produire l'émergence des moyens d'expression porteurs de points de vue et de sens qu'un ensemble d'individus veulent proposer au monde, et donc à terme à des publics.
Ce *processus créateur*, cette dynamique, laisse apparaître une contradiction entre deux *univers de pensée* qui coexistent dans une même pratique de production, à savoir celui d'une part du *réalisme*, du *pragmatisme* et d'autre part celui du *rêve*, du *jeu « on faisait comme si… »*. Cette contradiction est le *moteur* même de cette dynamique, c'est elle qui *génère* ces pratiques et c'est elle qui *en fonde* le caractère *professionnel* pour peu que l'on puisse en maîtriser les *règles* et les *usages*. C'est donc bien ce processus qui assume pleinement cette tension contradictoire qu'il faut arriver à transmettre, dans une perspective de pérennisation, de développement et de professionnalisation des pratiques liées à la production de formes théâtrales de grande qualité artistique.

Au regard de ces constats, *Théâtre & Publics* a sollicité le Laboratoire d'Ergonomie Cognitive et d'Intervention au Travail de l'Université de Liège en vue de réaliser une seconde étude ayant pour finalité, l'élaboration d'un *référentiel de compétences* en vue de la conception d'une formation à la production théâtrale.

1 Cf. R. de Bodt, « Dix ans d'action de formation continuée en vue de l'insertion professionnelle », in *Profession Acteur 1993/2003*, Liège, *Théâtre & Publics*, octobre 2005, pp. 94-98. Cf. également l'étude « Dispositifs de production théâtrale» menée par *Théâtre & Publics* en 2007 et celle réalisée, à la demande de *Théâtre & Publics* et soutenue par la Région wallonne, par le CRIS de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Liège sur « L'insertion professionnelle des comédiens », Liège, décembre 2008.

Outre le référentiel qui sert de socle au présent programme de formation, ces études ont confirmé les difficultés et les besoins exprimés jusque-là empiriquement :

- projets successifs et parfois concomitants, rythmes et alternances des projets, phases de « latence » de production ;
- manque de soutien de l'offre de spectacles professionnels dans les réseaux de diffusion ;
- fragilité de ces réseaux ;
- relatif « bricolage » des pratiques de production menées par des jeunes formés « sur le tas » ;
- absence de maîtrise des connaissances et attitudes spécifiques ;
- manque de disponibilité des producteurs de terrain expérimentés, pour la transmission des compétences ;
- manque de moyens et de dispositifs de recherches et d'actions de formation ;
- méconnaissance du métier de producteur, peu valorisé et peu attractif, ne jouissant pas de cadre légal spécifique ;
- absence de capitalisation des savoirs et des pratiques de production ;
- difficulté d'élaboration de pratiques coopératives entre opérateurs de production.

En conséquence, l'économie théâtrale tourne en dessous de ses potentialités et le théâtre remplit trop rarement ses fonctions culturelles d'émancipation et de valorisation des identités, d'espace de rencontres, d'échange et de débat d'idées. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent, dans une attitude prospective, de prendre en considération :

- la nécessité d'assurer une relève compétente, qualifiée, et riche des expériences du passé ;
- la nécessité de réseaux de production organisés et entretenus ;
- la nécessité de décloisonnement du secteur théâtral, et d'un dialogue accru ;
- la nécessité d'une meilleure exploitation, dès leur mise en œuvre, de projets théâtraux de grande qualité ;
- la nécessité d'une pensée spécifique de production « de service public » pour la création et la diffusion théâtrale en vue de rencontrer une part plus importante de la population ;
- la nécessité de rendre plus productifs les potentiels existants en matière de créations, d'emplois et de publics ;
- la nécessité d'étendre l'esprit d'entreprise, présent dans l'initiative et le geste de création artistique, à l'ensemble des processus de sa production.

En conclusion, l'examen des différents champs d'insertion professionnelle du théâtre met en évidence les nécessités d'une formation à la production théâtrale, transversale et de haut niveau qui soit le vecteur – notamment du point de vue de l'insertion des futurs professionnels du spectacle vivant – d'une dynamique entrepreneuriale et d'une gestion efficace du fonctionnement des activités théâtrales. Une telle formation doit conduire à la maîtrise des connaissances, des compétences et des savoir-faire spécifiques propres à cette dynamique.

THÉÂTRE & PUBLICS PREND L'INITIATIVE

Conscient des enjeux que révèlent ces nécessités, *Théâtre & Publics* prend l'initiative de mettre en œuvre un projet innovant : une Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage qui constitue une réponse appropriée aux besoins de professionnalisation des pratiques théâtrales.

FINALITÉ

- **Former des « Entrepreneurs d'entreprises théâtrales »,** au sens le plus étendu ; c'est-à-dire des travailleurs qui conçoivent, tracent et pratiquent l'ensemble des chemins qui vont de la création à la diffusion d'une œuvre théâtrale :

  - en partenariat étroit avec le(s) artiste(s) porteur(s) des projets ;
  - en relation avec des équipes associées.

- **Former** des artistes porteurs de projet **à la mise en œuvre d'un projet de création théâtrale entendu comme une véritable entreprise artistique**.

  Le champ d'activité de cette formation vise l'acquisition de compétences croisées en matière :

  - d'organisation, de planification et de logistique ;
  - de gestion des relations humaines ;
  - de constitution des ressources financières, techniques et administratives, etc. spécifiques et indispensables à la pensée et à la pratique de la production artistique.

- **Former ces équipes**, dans une logique de **coopération entrepreneuriale,** aux enjeux de la production en vue de renforcer **leurs propres outils de mise à l'emploi**.

ATOUTS

- **La Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage est une formation de spécialisation, qualifiante et d'insertion professionnelle.**

- Cette formation complète les cursus de l'Enseignement Supérieur Artistique et Universitaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Son mode d'organisation par compagnonnage permet de croiser en permanence l'étude, **la pratique et la rencontre quotidienne avec des professionnels du secteur**.

- Elle est aussi caractérisée à la fois :

  - par **une dynamique de recherche** et **d'acquisition intensive et transdisciplinaire de connaissances spécifiques** dans le champ de la gestion, du droit, de la communication, des politiques du théâtre et de la culture...
  - par **une dynamique de pratique professionnelle** : rencontres, ateliers pratiques, …

- Le dispositif mis en place permet une **grande souplesse dans le parcours de formation**. Il peut s'adapter aux multiples réalités que rencontrent les personnes qui travaillent dans le secteur théâtral ou celles qui désirent s'y engager.

LA PRODUCTION THÉÂTRALE : QUELS MÉTIERS ?

Le concept de production est entendu dans un sens plus large que le suivi du montage et de la représentation des spectacles, à savoir :

« La création de l'ensemble des voies qui fonde un projet théâtral et ses publics ».

Dans cette acception, de notre point de vue :

- l'activité de production théâtrale se conçoit au minimum dans une relation en tandem artiste porteur de projet/entrepreneur de projet ;

- chaque production artistique est originale et artisanale, par conséquent chaque opérateur est amené, pour partie, à recréer des outils et méthodes spécifiques de production tout en s'inspirant des acquis ;

- les métiers de la production renvoient tout autant au conseil artistique qui concerne le choix de la dramaturgie des spectacles, des collaborations artistiques et techniques qu'aux activités administratives liées à la mise en œuvre, à la programmation, à la diffusion et à la communication des spectacles, aux relations avec les publics, aux montages financiers, à la gestion, aux négociations et aux engagements… voire à la direction d'une entreprise.

Toutes ces compétences constituent ainsi les dimensions fondamentales des métiers de la production. Les débouchés professionnels dans ce domaine reposent sur d'étroits réseaux relationnels à construire, développer et consolider.

DESCRIPTIF DES COMPÉTENCES FONDAMENTALES AUX MÉTIERS DE LA PRODUCTION

Les compétences génériques qui fondent l'activité de production ont été organisées autour de 3 axes qui reprennent les connaissances, les habiletés et les qualités personnelles à acquérir et développer au cours de la formation à travers ses différents enseignements (théoriques et pratiques) :

I) LE PROJET

1) Être capable de communiquer une idée, un projet… :
Communiquer, structurer, synthétiser sa pensée — Écouter son interlocuteur (porteur/euse[s] de projet, partenaires, équipe de travail…) — Considérer d'autres points de vue que le sien, percevoir les intérêts et affinités des personnalités du monde du spectacle — S'adapter à son interlocuteur — Convaincre/obtenir l'adhésion — Savoir se taire — Déterminer la bonne personne pour communiquer — Partager l'information, mettre les choses sur la table, rechercher l'information, la matière qui va permettre de mieux tracer le projet — Mécanismes de base de la formation de la compétence.

2) Savoir contribuer à construire un projet en collaboration avec un porteur de projet :
Savoir projeter le projet dans une structure adaptée — Adhérer à un projet qui n'est pas le sien — Avoir et partager la part de rêve, de créativité — Évaluer la qualité des matériaux et la possibilité de faire un spectacle — Déterminer les matériaux pertinents (obtenir l'adéquation entre matériaux et thématique soulevée par spectacle) — Questionnement par rapport à soi (en accord avec le projet ? Pourquoi être producteur ? S'interroger sur les satisfactions d'être producteur alors que le métier est difficile) — Construire une image de la maison de production avec ses spécificités — Confronter le rêve à la réalité — Établir des choix de priorité en rapport avec la réalité — Identifier les parties du projet (artistique, politique, institutionnel, financier, relations publiques…) et son architecture (comment ces parties vont s'emboîter pour donner sens ? Pour construire une proposition mobilisatrice ? Ce qui implique d'être créateur).

3) Savoir ajuster le projet en fonction des contraintes et des développements :
Savoir reconnaître les aléas, les contraintes, les dépassements — Savoir s'adapter — Gestion du stress.

4) Être capable d'évaluer une situation, un projet, une idée, un spectacle, les risques :
Savoir se construire une représentation de la situation, d'un projet… — Savoir évaluer la qualité artistique d'un projet — Évaluer sa propre adhésion au projet — Savoir évaluer si un spectacle mérite ou non d'être exploité — Savoir former un diagnostic — Savoir reconnaître les dimensions, les signes perçus : techniques, humains, contextuels… — Réévaluer, la situation, l'objet... en fonction des développements — Avoir conscience des aléas d'une situation, d'un projet.

5) Savoir préparer et rédiger un projet de production :
Identifier les échéances et exigences liées au projet — Identifier et réunir les conditions matérielles (financement, costumes, décors, logement, transport…) et humaines (acteurs, techniciens…) nécessaires à la mise en œuvre du projet — Estimer le budget et la trésorerie (comparer les coûts, négocier les propositions, résister au moins-disant, justification des dépenses…).

6) Savoir prendre des risques et les gérer :
Savoir gérer les aléas et les erreurs — Savoir ajuster son projet au niveau du risque évalué dans le but de le garder sous contrôle — Diminuer les risques (partager le risque avec des intervenants externes) — Gérer sa santé, capacité de récupération rapide, prise de distance.

II) L'ÉQUIPE — L'ENVIRONNEMENT

7) Savoir construire et entretenir un niveau de confiance :
Savoir construire un niveau de confiance pertinent pour l'équipe (cadre fragile : spectacle différent chaque soir) — Savoir construire des cadres forts, mais pas rigides — Créer le plaisir dans l'équipe — Savoir gérer le sentiment de trahison.

8) Être capable d'utiliser les ressources techniques et humaines disponibles et savoir les configurer :
Être capable de traduire le projet en tâches — Savoir organiser ses propres tâches et celles d'autrui — Trouver des accords avec les partenaires, membres de l'équipe sur la manière d'organiser le projet — Avoir un minimum de langage commun avec les experts des différents métiers.

9) Savoir gérer les interactions et la coopération avec l'équipe, les autres :
Participer à la construction du collectif, à sa synergie pendant et hors spectacle — Gérer les interruptions de communication, protéger les tâches de chacun — Être capable de percevoir et de réduire les ambiguïtés, le doute — Gérer les conflits, les ego, les frustrations, être capable de médiation.

10) Savoir exécuter une décision en un plan d'action et en assurer le suivi :
Être capable de traduire une décision en actions — Mettre en œuvre le plan d'action : identifier à quel moment mettre en œuvre telle étape, prendre en compte les contraintes au moment de la mise en œuvre — Savoir décider à différents horizons temporels à court, moyen et long terme — Suivre une décision — Mener à bien une décision, faire, passer au concret — Capacité d'appréciation technique — Savoir intégrer et respecter les contraintes du spectacle vivant (amener la solution) — Gérer les cadres : conditions de production chaque fois différentes — Évaluer les conséquences d'une décision.

11) Savoir gérer la pression temporelle :
Savoir évaluer le temps disponible pour agir ou attendre — Savoir utiliser le temps disponible :

être capable de poser des échéances et gérer les priorités — Se créer des cadres (des échéances) et savoir sortir des cadres qu'on s'est créés (et qui paraissaient nécessaires) — Être sensible à la réalisation de ce qui est prévu et s'interroger sur ce qui n'est pas prévu et qui pourtant pourrait être important (être actif et observer) — Savoir gérer la pression temporelle – Savoir dire non (suis pas dispo), établir des limites, en discuter — Prendre le temps de rassembler les conditions nécessaires pour le développement du projet, gérer l'impatience — Être conscient qu'on travaille sur quelque chose qui se transforme (avec le temps) implique de réévaluer.

12) Être capable de négocier — d'acheter et de vendre :
Capacité à défendre son point de vue dans des environnements difficiles — Capacité à faire accepter ses idées — Capacité à écouter son interlocuteur — Capacité à chercher des solutions « win-win ».

III) L'ENTREPRISE THÉÂTRALE

13) Être capable de construire et de gérer une entreprise :
Se poser la question du plaisir lié au métier, se questionner : pourquoi exercer ce métier ? — Avoir une vision en dehors des frontières (offrir d'autres possibilités de développement) — Faire émerger quelque chose d'un genre différent (pour exister en tant que producteur) — Analyser les coûts et les ventes. Préparer les plans d'investissements. Négocier les principaux contrats — Définir les orientations de la politique de gestion des ressources humaines — Assurer la gestion de la société, l'organisation des différentes fonctions et des moyens pour la rendre performante.

14) Être capable de contribuer au développement et à la transformation du métier de production et de l'institution :
Être capable de construire une vision cohérente du métier pour le futur — Savoir exprimer les valeurs du métier et l'éthique/question du public — Être capable de percevoir les enjeux stratégiques d'une action, décision, d'un projet de production pour le métier — Modifier les conditions du métier — Négocier avec le tissu institutionnel — Viser, participer à une nouvelle politique culturelle.

15) Être capable d'exploiter le spectacle, les succès et gérer les échecs éventuels :
Pouvoir décider de ne pas exploiter si le spectacle ne marche pas — Penser au plan d'exploitation en amont — Savoir construire un message et une image — Savoir construire un plan de communication et l'organiser — Savoir construire un public et le fidéliser — Savoir organiser la délégation de la production des tournées — Savoir identifier les succès et organiser leur suivi d'exploitation.

LE COMPAGNONNAGE : MODE D'EMPLOI

Le dispositif proposé par *Théâtre & Publics* va au-delà de l'organisation et du seul suivi de modules de cours. Par référence au compagnonnage français, cette formation professionnalisante se pratique dans un cadre où professionnels expérimentés (les référents professionnels) et stagiaires collaborent dans une situation de transmission de compétences, de savoir-faire, d'attitudes et d'échanges, dans une attention particulière aux expériences et aux pratiques de chacun, stagiaires comme experts. Des outils pédagogiques sont mis en place pour rencontrer cet échange et favoriser ce mode de transmission.

LE TRAVAIL EN BINÔME ET LE TERRAIN D'APPLICATION

Le dispositif d'accompagnement des stagiaires est axé sur la rencontre d'un stagiaire entrepreneur de projet et d'un ou des stagiaire(s) porteur(s) de projet. Ils forment ainsi un binôme de production qui décide de se mettre au travail autour d'un projet professionnel. Cependant, nous distinguons le projet global du porteur et l'objet d'apprentissage du binôme appelé « terrain d'application ». En effet, le premier travail du binôme sera d'identifier les besoins nécessaires au projet, d'en dégager les priorités et les axes de travail les plus pertinents à questionner, faire avancer, mettre à l'épreuve… et qui parallèlement constituent l'objet sur lequel les apprentissages de chacun des membres du binôme seront les plus efficients. Circonscrire un terrain d'application, plutôt que de travailler d'emblée sur l'ensemble du projet, permet la polarisation de l'attention et de l'expertise des professionnels là où se trouvent les nécessités premières du projet et les principaux besoins en formation. C'est ainsi que les stagiaires pourront le mieux bénéficier de toute la force du processus de compagnonnage.

En travaillant sur un terrain d'application, il s'agit donc bien de se mettre dans les conditions du réel et de pratiquer les métiers de la production, tels qu'ils sont proposés par *Théâtre & Publics*, sur un objet précis et dans un cadre d'apprentissage. Le résultat de ce travail et l'acquisition des compétences qui en découlent sont réinjectés par les stagiaires dans la dynamique et dans la construction globale de leur projet. En ce sens, le terrain d'application n'est jamais envisagé comme un objet fictif, hors du temps et de la vie du projet dont il fait partie intégrante.

LE DISPOSITIF DE FORMATION

Les enseignements se dispensent au moyen d'outils élaborés et articulés entre eux en fonction des compétences à transmettre.

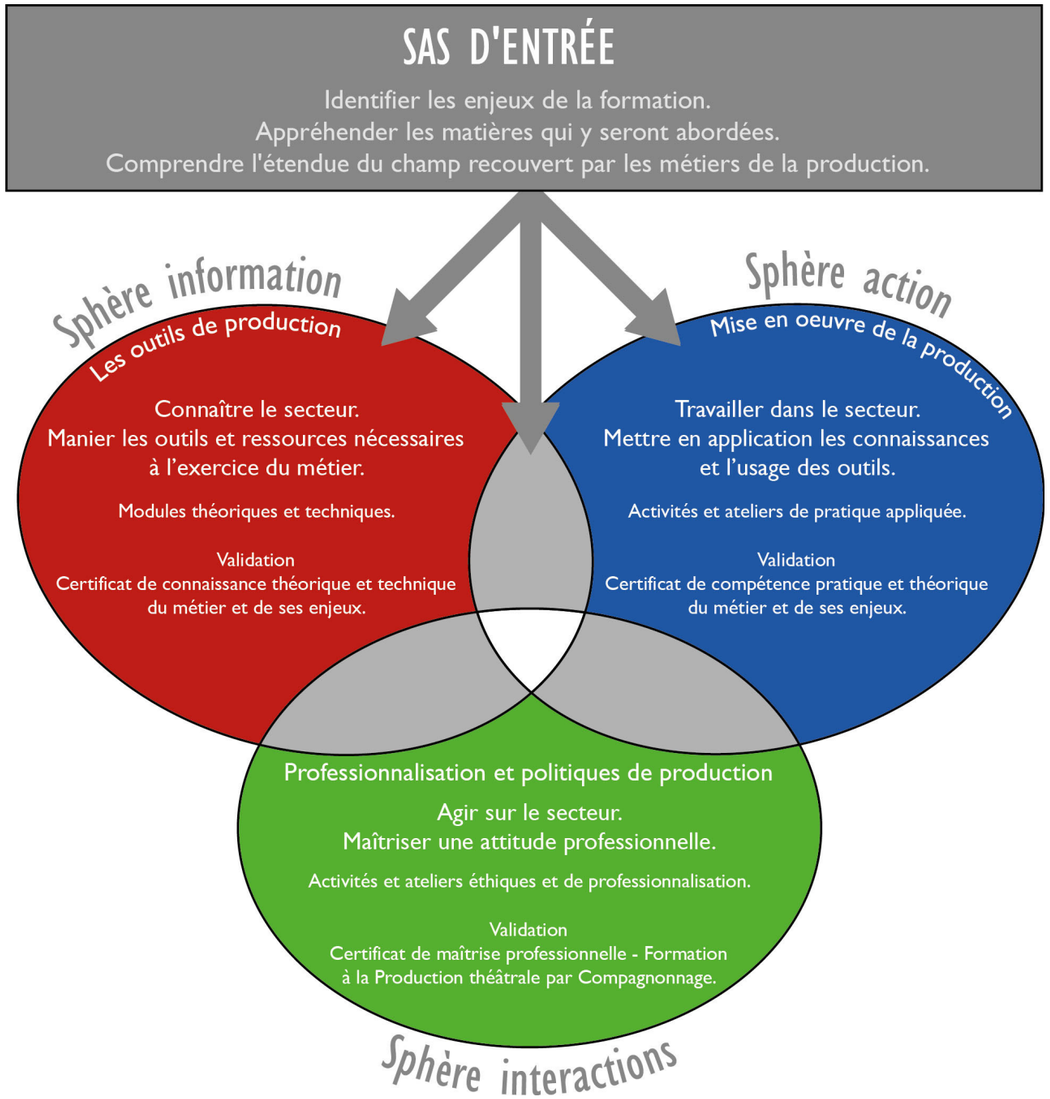
SAS D'ENTRÉE
Identifier les enjeux de la formation.
Appréhender les matières qui y seront abordées.
Comprendre l'étendue du champ recouvert par les métiers de la production.
Sphère information
Les outils de production
Connaître le secteur.
Manier les outils et ressources nécessaires à l'exercice du métier.
Modules théoriques et techniques.
Validation
Certificat de connaissance théorique et technique du métier et de ses enjeux.
Sphère action
Mise en oeuvre de la production
Travailler dans le secteur.
Mettre en application les connaissances et l'usage des outils.
Activités et ateliers de pratique appliquée.
Validation
Certificat de compétence pratique et théorique du métier et de ses enjeux.
Professionnalisation et politiques de production
Agir sur le secteur.
Maîtriser une attitude professionnelle.
Activités et ateliers éthiques et de professionnalisation.
Validation
Certificat de maîtrise professionnelle - Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage.
Sphère interactions

CARACTÉRISTIQUES

1) Un dispositif non linéaire articulé autour de trois sphères de compétences,
2) Une durée de formation flexible,
3) Un système de validations progressives.

1) Un dispositif non linéaire articulé autour de trois sphères de compétences

La sphère d'information

Elle concerne l'acquisition et l'utilisation des outils de production, ainsi que la connaissance du secteur. Cette sphère regroupe l'ensemble des modules théoriques et techniques au sein du dispositif de formation.

C'est ici que se situe le candidat :

- lorsqu'il suit un cours, un atelier ;
- lorsqu'il va chercher de l'information ;
- lorsqu'il va à une rencontre, une visite…

La sphère d'action

Elle concerne la mise en œuvre de la production, le travail dans le secteur.
Cette sphère regroupe l'ensemble des activités et ateliers pratiques au sein du dispositif de formation.

C'est ici que se situe le candidat :

- lorsqu'il travaille à la constitution de son binôme de production et à la définition de son terrain d'application ;
- lorsqu'il travaille concrètement à la mise en œuvre de son terrain d'application tant au sein de son binôme qu'au cours d'ateliers avec les référents professionnels ;
- lorsqu'il participe activement, avec les référents professionnels, à l'analyse et à la création d'outils financiers en lien direct ou indirect avec son projet ;
- lorsqu'il participe activement aux activités et ateliers en lien avec l'actualité théâtrale/culturelle…

La sphère d'interactions

Elle concerne la professionnalisation et les politiques de production. Il s'agit de maîtriser une attitude professionnelle, d'agir sur le secteur.
Cette sphère regroupe l'ensemble des activités et ateliers éthiques et de professionnalisation au sein du dispositif de formation.

C'est ici que se situe le candidat :

- lorsqu'il mène une réflexion active et continue tant sur le secteur et ses pratiques que sur son propre travail au sein de ceux-ci ;
- lorsqu'il prête une attention particulière à la transformation des pratiques professionnelles, à leurs finalités, aux valeurs qu'elles véhiculent et/ou qu'elles induisent ;
- lorsqu'il prend en charge la mise en place et l'animation d'activités et d'ateliers en lien avec l'actualité théâtrale/culturelle.

Le dispositif présente un caractère non linéaire en ce sens qu'un parcours complet de formation ne passe pas par un passage hiérarchique systématique d'une sphère à l'autre dans un ordre défini.

2) Une durée de formation flexible

Le système doit permettre à chacun de réaliser un parcours de formation selon son rythme, en fonction de ses besoins, de ses disponibilités professionnelles et des nécessités d'avancement de son projet.

3) Un système de validations progressives

Pour pouvoir mesurer l'acquisition des savoirs et des compétences, condition nécessaire au suivi des parcours individuels de formation, nous avons mis en place un système de validations progressives :

- Une partie des modules de la sphère d'information fait l'objet d'une validation. Le passage, avec succès, de l'ensemble de ces validations donne lieu à une certification de connaissances théoriques et techniques du métier et de ses enjeux. Suivre un module n'implique pas obligatoirement le passage de la validation liée, que le candidat peut solliciter ultérieurement. Cependant le comité pédagogique peut être amené à exiger l'une ou l'autre validation pour continuer l'accompagnement d'un projet si cela le nécessite.

- *La* validation des compétences liées à la mise en œuvre de la production se fait de façon continue à travers l'avancement du travail, sur le terrain d'application et dans les différentes activités et ateliers liés à la sphère d'action. Le chemin parcouru jugé suffisant par le comité pédagogique, ou l'aboutissement du terrain d'application, couplé avec le certificat précédent, donnent lieu à une certification de compétences pratiques et théoriques du métier et de ses enjeux.

- Lorsque le candidat a acquis un niveau de compétence reconnu par le comité pédagogique et qu'il est en mesure de le démontrer, il obtient la certification de maîtrise professionnelle de la Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage. Ceci implique nécessairement qu'il soit en possession des 2 certifications précédentes.

Le dispositif ainsi structuré permet des parcours de formation multiples, adaptés aux réalités du candidat. Par exemple, celui-ci peut ne bénéficier que des modules de la Sphère Information, pendant un temps donné, avant de s'engager dans la Sphère Action, s'il s'avère nécessaire pour lui de se constituer un socle de connaissances de base avant de pouvoir se mettre au travail sur un terrain d'application. Il pourrait également n'être que dans la Sphère Action, dans la mesure où il a pu démontrer qu'il possède les compétences nécessaires délivrées dans la Sphère Information (ceci par le biais des validations). Dans la plupart des cas cependant, le candidat se situe à l'intersection des différentes sphères dans lesquelles il puise en parallèle les divers contenus pour alimenter son travail, sa réflexion et pour compléter ses acquis.
Le dispositif prévoit la possibilité pour tout candidat de restreindre son objectif de formation à la Sphère Information et/ou à la Sphère Action et d'en sortir avec la/les certification(s) adaptée(s).

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SAS D'ENTRÉE

La formation débute par un atelier de plusieurs jours, appelé « Sas d'entrée », **obligatoire pour tous les stagiaires en début de session.** Il s'agit d'une session de travail autour d'une matière commune et qui nécessite une part de recherches et d'apports personnels d'une séance à l'autre.
Objectifs :

- Identifier les enjeux de la formation.
- Appréhender les principales matières qui y seront abordées.
- Comprendre l'étendue du champ recouvert par les métiers de la production.

MODULES THÉORIQUES ET TECHNIQUES – Sphère INFORMATION

Chaque module regroupe différentes matières qui sont dispensées en plusieurs services de 3 heures. Pour certaines matières et selon les intervenants, il s'agit parfois de services de 4 heures.

Module « Budget »
Plan comptable minimum normalisé
Méthodologie budgétaire et tableur

Module « Comptabilité »
Bilan et Compte de résultat

Module « Ingénierie de projet »
Sensibilisation aux outils informatiques de Gestion client et Gestion projets
Introduction aux théories de la production
Analyse de projets

Module « Législation du travail »
Commission paritaire et convention collective
La législation du travail appliquée aux artistes
Structuration d'un salaire
De l'engagement au licenciement
Les aides à l'emploi

Module « Structures juridiques et ASBL »
Introduction aux structures juridiques
Les ASBL
Les AISBL

Module « Institutions et politiques culturelles »
Les décrets de la culture
Institutions culturelles, réseaux et histoires en Communauté française de Belgique
Cadre international

Module « Communication/diffusion »
Qu'est-ce qu'on fait quand on n'a pas une tune ?
Communication vers les publics
Communication vers la presse
Communication vers les institutions
Communication vers les acheteurs

Module « Droit d'auteur »
Définition et mode de calcul
La gestion des droits d'auteurs au quotidien

Module « Normes et Régie »
La fiche technique
Lexique
Les assurances

Module « Rencontre avec les professionnels »
Le travail avec les publics
Le plateau et l'infrastructure
Diffusion
Les autres métiers
Les autres secteurs

Préalablement au démarrage de chaque matière, il est demandé au stagiaire de s'inscrire s'il souhaite la suivre. Ce système d'inscription fonctionne parfois par module, quand les matières qui le constituent sont indissociables.
Sauf exception, la plupart des modules ont lieu tous les lundis et mardis.
L'horaire habituel est de 10h30 à 13h30 et de 14h30 à 17h30. Selon les cas, il peut arriver qu'il diffère d'une heure, le matin ou en fin d'après-midi, quand il s'agit de services de 4h.

ACTIVITÉS ET ATELIERS DE PRATIQUE APPLIQUÉE – Sphère ACTION

Phase de constitution des binômes et de définition des terrains d'application

Dialectique entrepreneur de projet/porteur de projet et terrain d'application
En continu tout au long de la session, travail sur le terrain d'application.

Ateliers de compagnonnage
Tout au long de la session, selon une fréquence déterminée par le travail effectué sur le terrain d'application et par les nécessités du projet.
Ils prennent place en dehors des lundis et mardis réservés aux modules théoriques et techniques de la Sphère Information.

ACTIVITÉS ET ATELIERS ÉTHIQUES ET DE PROFESSIONNALISATION — Sphère INTERACTIONS

Activités et ateliers en lien avec l'actualité théâtrale/culturelle
Jours variables selon l'actualité.

Soirées lecture
Des soirées sont organisées sur base de lectures autour desquelles sont engagés débats et réflexions. Ces soirées appartiennent aux stagiaires, qui les animent, qui font naître et qui nourrissent le débat autour d'un ouvrage et de thématiques qui nous concernent tous. Croiser les points de vue, recouper les informations, aiguiser les regards nourris autant du contenu des ouvrages que de la préparation et de la présentation des stagiaires ou encore des expériences de chacun. Ces soirées sont l'un des outils majeurs de la troisième sphère du dispositif de formation : celle de l'interaction, de l'action sur le secteur, de la maîtrise d'une pratique professionnelle, de la réflexion sur les métiers de la production que la formation veut ancrés dans le monde d'aujourd'hui.

CONCLUSION

Avec les cours, les ateliers, les rencontres et conférences, les séances de travail avec le comité pédagogique sur le terrain d'application et autour du projet, la formation propose un dispositif qui, d'emblée, se place à la frontière entre l'accompagnement professionnel et la formation continuée.

La formation nécessite une disponibilité importante de la part des stagiaires.
En effet, si le stagiaire veut profiter pleinement des outils proposés dans le dispositif, il aura l'opportunité de mener à bien un projet professionnel dans le cadre de la formation tout en acquérant les compétences théoriques et techniques nécessaires. Ceci demande au stagiaire une disponibilité qui dépasse la simple participation à des cours ou des ateliers pour se mettre dans une disposition de mise au travail active et continue.

Ce qui est vu durant les modules théoriques et techniques, ce qui est travaillé en atelier, transforme la pratique professionnelle du stagiaire. Inversement, la pratique du stagiaire nourrit les ateliers et modules au sein du dispositif. C'est cet aller-retour permanent entre les contraintes du réel, l'expérience professionnelle qui se forge et les besoins en compétence, qui constituent le processus de formation qui est proposé ici.

ÉQUIPE ET ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

- La **direction pédagogique** est assurée par Olivier Parfondry, Administrateur délégué de *Théâtre & Publics*.

- Le **comité d'accompagnement pédagogique** se compose de Roland de Bodt, Chercheur et écrivain ; Claude Fafchamps, Directeur de la Cie Arsenic ; Nathanael Harcq, Secrétaire général de Théâtre & Publics ; Olivier Parfondry, Administrateur délégué de Théâtre & Publics ; Philippe Taszman, Administrateur délégué du Groupov ; Anne-Sophie Nyssen, Chercheuse au Lecit (Laboratoire d'Ergonomie cognitive et d'intervention au travail – Ulg) ; Joëlle Wertz et Frédérique Debaar, Coordinatrices de la formation.

- L'**équipe pédagogique** est constituée du comité d'accompagnement et, suivant les besoins de formation identifiés, de personnes ressources choisies parmi des professionnels des métiers concernés et d'intervenants issus du monde académique (belges et étrangers).

- La **coordination de la formation** est assurée par l'équipe de *Théâtre & Publics*. Cette formation met en œuvre des axes prioritaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et du Fonds Social Européen. À ce titre, elle a obtenu leur reconnaissance et leur soutien.

ACCÈS À LA FORMATION

LES PRÉREQUIS

Les candidats doivent répondre à l'une des conditions suivantes :

- Être détenteur d'un diplôme d'enseignement supérieur délivré par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Être détenteur du Certificat d'études Secondaires Supérieures (CESS).
- Être détenteur d'un diplôme étranger équivalent aux deux occurrences précédentes.
- Avoir une expérience, dans l'une des disciplines présentes dans le cursus de la formation, qui a généré des aptitudes et connaissances jugées nécessaires par la direction pédagogique.

Outre le niveau d'étude ou d'expérience, une maîtrise de l'expression française (écrite et orale) est demandée ainsi qu'une pratique des logiciels de traitement de texte, internet et courriel.

LES CANDIDATURES

Sont admis à la candidature :

- Les personnes qui n'ont pas encore d'expérience en matière de production théâtrale et qui souhaitent se former à ces métiers.
- Les porteurs de projets de création théâtrale et/ou les équipes artistiques qui ont identifié leurs besoins collectifs ou individuels en matière de formation à la production.
- Les porteurs de projets de création théâtrale et/ou les équipes artistiques qui, conscients des enjeux professionnels, souhaitent se former aux contingences des pratiques de production théâtrale.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT, DOSSIER DE CANDIDATURE ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Le recrutement s'effectue selon trois étapes successives :

1) Une présélection sur base des dossiers ;
2) Une séance collective de présentation de la formation avec les candidats présélectionnés ;
3) Un ou plusieurs entretiens individuels avec le comité pédagogique.

1) Constitution du dossier de candidature

Pour les entrepreneurs de projet :

- Un CV à jour avec photo.
- Une lettre de motivation (pourquoi cette formation ? Pourquoi maintenant ?)
- À partir d'un ou des derniers spectacles vus, développer vos représentations du théâtre.

Pour les porteurs de projet :

- Un CV à jour avec photo.
- Une lettre de motivation (Pourquoi cette formation ? Pourquoi maintenant ?)
- Le dossier de présentation d'un projet théâtral, en l'état.

<u>Remise des dossiers de candidature en 3 exemplaires, comme indiqué ci-dessous</u> :

- 1 exemplaire du dossier doit IMPÉRATIVEMENT être envoyé sous format électronique à l'adresse : info@theatreetpublics.org
- 2 exemplaires en format papier doivent être envoyés à l'adresse :
  Théâtre & Publics
  Formation à la Production théâtrale par Compagnonnage
  5 Quai Banning
  B — 4000 Liège

Une présélection sera effectuée, sur base du dossier de candidature. Un courrier informera le candidat de la retenue ou non de son dossier. Les candidats retenus seront invités à la journée de présentation de la formation.

2) Journée de présentation et d'information sur le dispositif de formation et ses enjeux

C'est à cette occasion que le candidat recevra les pleines réponses à ses questions et demandes. Ainsi, à l'issue de cette journée, et à la lumière des informations reçues (lui permettant d'évaluer au mieux ce qu'est la formation et l'engagement demandé) il est demandé à chacun de **confirmer ou pas le maintien de sa candidature**.
Le planning des rendez-vous individuels sera alors établi sur place.

Remarque importante : la non-participation à cette journée exclura automatiquement le candidat du processus de sélection (*), dont cette présentation fait partie intégrante.
(*) *Sauf cas de force majeure ET après signification écrite à l'équipe de coordination de Théâtre & Publics.*

3) Entretiens individuels

Entrevues des candidats avec les membres du comité pédagogique. Ces rencontres ont pour objectif de permettre au candidat de **déterminer au mieux ses attentes et besoins en formation et de les confronter aux objectifs et ressources présents au sein du dispositif**. Elles sont aussi l'occasion pour le comité pédagogique de prendre la mesure des motivations du candidat, de la place de la formation dans son parcours, de l'engagement qu'il est prêt à investir. Ceci afin d'**évaluer <u>de part et d'autre</u> la faisabilité et la pertinence d'une entrée en formation**. Il ne s'agit donc pas d'un « examen d'entrée » !

COÛT DE LA FORMATION

- La formation est dispensée à titre gratuit.
- Une participation aux frais de transport est octroyée sur base des présences effectives.
- Tous les frais liés aux week-ends résidentiels sont entièrement pris en charge par *Théâtre & Publics*.
- Remboursement de maximum 5 spectacles par saison théâtrale (concerts et festivals de musique n'étant pas remboursés), sur base des justificatifs correspondants.

ANNEXES

C.V. DES MEMBRES DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Curriculum vitae de **Roland de Bodt** :

« Roland de Bodt est diplômé du Centre d'études théâtrales de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique). Il a travaillé comme producteur indépendant dans les domaines du théâtre et de la danse contemporaine. Au côté de Max Parfondry (1943/2002), il a participé activement, pendant près de vingt années, à la mise en place d'un programme d'insertion professionnelle pour les jeunes acteurs (*Théâtre & Publics*) ainsi qu'à la formulation de propositions pour une réforme des structures et des programmes d'enseignement destinés à la formation de l'Acteur en Communauté française de Belgique. Il a dirigé pendant sept ans le Centre culturel de la région de Mons (Belgique). Depuis 1998, il a publié plusieurs livres et de nombreux articles consacrés à l'étude culturelle des libertés et des droits fondamentaux, de la formation culturelle de l'Europe, ainsi qu'à l'étude culturelle de la démocratie culturelle et de la création. Il est actuellement directeur de recherche à l'Observatoire des politiques culturelles de la Communauté française de Belgique où il pilote le chantier relatif aux "données d'informations comptables des opérateurs culturels subventionnés (Dicos II)". »

Curriculum vitae de **Claude Fafchamps** :

« Claude Fafchamps, issu du Conservatoire de Liège, fondateur avec Max Parfondry de *Théâtre & Publics*, est aujourd'hui directeur et producteur de la compagnie Arsenic, centre itinérant de création artistique et d'action culturelle (*Une soirée sans histoires*, *Le Dragon*, *Éclats d'Harms*, *Dérapages*, *Macbeth*, *Le Faiseur de Monstres*…), compagnie qu'il a créée il y a dix ans avec Axel de Booseré. Il a participé à de nombreux spectacles en tant qu'acteur, metteur en scène ou assistant à la mise en scène au sein de la compagnie Arsenic, mais aussi pour d'autres compagnies et porteurs de projets. Il fut/est également régisseur au Théâtre de la Place durant ses études au Conservatoire, producteur et coordinateur de colloques et rencontres internationales, administrateur de production pour le Théâtre Jacques Gueux, le Théâtre des Communes, la formation des Comédiens-Animateurs, le Groupov, ainsi que pour de nombreuses jeunes compagnies théâtrales, coordinateur des études de théâtre au Conservatoire de Liège, délégué syndical pour le secteur culturel, membre de plusieurs Commissions, formateur et maître de stage en production théâtrale et gestion d'entreprise culturelle… »

Curriculum vitae de **Nathanaël Harcq** :

« Nathanaël Harcq a suivi une formation d'acteur au Conservatoire de Liège et joué près de trente spectacles professionnels. Il est professeur d'art dramatique et responsable de la formation de l'acteur de l'ESACT. Depuis 2004, il est Secrétaire général de *Théâtre & Publics*. Depuis janvier 2010, il est Directeur adjoint du Conservatoire royal de Liège – responsable de la formation de l'acteur. »

Curriculum vitae d'**Olivier Parfondry** :

« Né en 1971, Olivier Parfondry est docteur en sociologie, diplômé de l'Université de Metz, spécialisé en sociologie du spectacle vivant. Sa thèse, "Les techniques et le corps dans la transmission de l'art théâtral. Ethnographie d'une École de théâtre professionnel (les classes d'Art Dramatique du Conservatoire royal de Liège)" est en cours de publication. Il a publié différents articles sur la formation de l'acteur et ses dimensions de transmission ; notamment "Explorer avec l'acteur tout ce qu'il ne sait pas qu'il sait" (co-signé avec Max Parfondry), in *L'École du jeu*, Paris, Ed. L'Entretemps, 2003, pp.322-333, et in *Profession Acteur 1993/2003*, Liège, *Théâtre & Publics* Édition, 2005, pp. 37-50 ; "Une singularité créatrice", in *Divadlo v Medzicase (Le Théâtre dans l'entre-temps)* – Revue sur le théâtre slovaque et contemporain —, Bratislava, éd. Asociacia sucasného divadla (l'Association du théâtre contemporain), septembre 2004. Il enseigne actuellement la sociologie du spectacle vivant au sein du Domaine du Théâtre et des Arts de la parole du Conservatoire royal de Liège. Il est, depuis 2006, administrateur délégué de *Théâtre & Publics*. »

Curriculum vitae de **Philippe Taszman** :

« Après une formation de réalisateur radiotélé et en Arts du spectacle à l'IAD, Philippe Taszman fut successivement régisseur général, administrateur tournée, conseiller pour le secteur de la musique et audiovisuel au Botanique, concepteur et organisateur de L'été du Botanique, administrateur de l'Ensemble Théâtral Mobile, directeur du Théâtre Marni, directeur de la communication au Théâtre National et au KunstenFestivaldesArts… Il est aujourd'hui administrateur et producteur délégué des productions théâtrales et cinématographiques du GROUPOV (Rwanda94, Rwanda. À travers nous, l'humanité…, Anathème, etc.), ex-membre du CSAD, membre du CCAS, représentant du GROUPOV à la CONPEAS, formateur en production théâtrale à la Communauté française, président du jury extérieur du Conservatoire royal de Liège, expert à l'Agence Exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture de la Communauté européenne… Il est co-auteur avec Françoise Fiocchi du *Mode d'emploi de la production et de la diffusion de spectacles théâtraux professionnels pour adultes en Communauté française de Belgique*, édité par *Théâtre & Publics*. »

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

- La Charge du Rhinocéros — ASBL de Coopération culturelle (Administrateur délégué : Olivier Blin — coordonnées : Rue de la Glacière, 26 — 1060 Bruxelles — tel : 02/649 42 40 – site : www.chargedurhinoceros.be)

- La Compagnie Arsenic (Directeur : Claude Fafchamps — coordonnées : Rue de Porto, 80 — 4020 Liège — tel : 04/344 01 77 — site : www.arsenic.eu)

- Le Festival de Liège (Directeur : Jean-Louis Colinet — coordonnées : Rue Ransonnet, 2 — 4020 Liège — tel : 04/343 42 47 — site : www.festivaldeliege.be)

- Le Groupov ASBL — Centre expérimental de Culture Active (Directeur artistique : Jacques Delcuvellerie — coordonnées : Rue Bois l'Évêque, 26/28 — 4000 Liège — tel : 04/253 61 23 — site : www.groupov.be)

- Le Théâtre de l'Ancre (Directeur : Jean-Michel Van Den Eeyden — coordonnées : Rue de Montigny, 122 — 6000 Charleroi — tel : 071/31 40 79 — site : www.ancre.be)

- Le Théâtre National de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Directeur : Jean-Louis Colinet — coordonnées : Bld Émile Jacqmain, 111/115 — 1000 Bruxelles — tel : 02/203 41 55 — site : www.theatrenational.be)

- Technifutur (Directeur général : Maurice Semer — coordonnées : Rue Bois Saint-Jean, 15-17, Liège Science Park — 4102 Seraing — tel : 04/382 45 45 — site : http://www.technifutur.be)

- Le Saule et le Vent ASBL (Secrétaire : Pascale Mahieu — coordonnées : Rue Adolphe Doneux, 50 — 5310 Éghezée — tel : 081/73 33 85)

- Maillages ASBL (Administratrice : Françoise Hansoul — coordonnées : Rue en Bois, 42 — 4000 Liège — tel : 0477/905 316)

- ...

+32 (0)4/ 223 45 98 info@theatreetpublics.org www.theatreetpublics.org

Avec le soutien du Fonds social européen, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.

Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Wallonie